

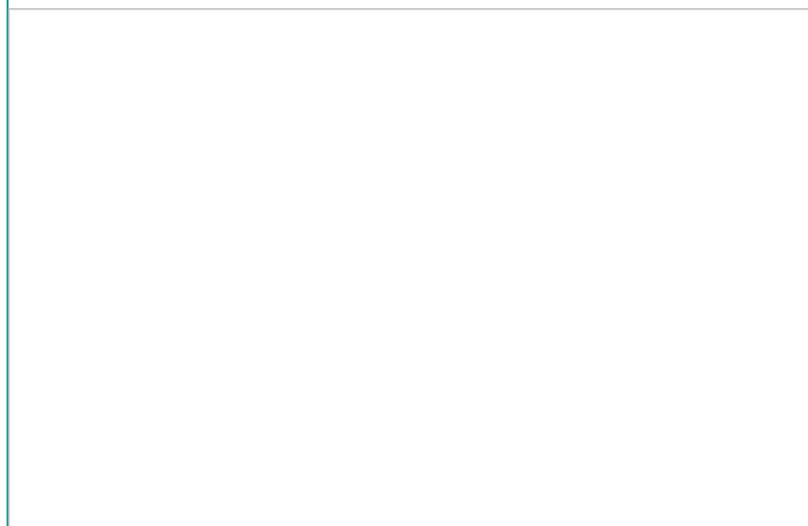
BOURSE DE LA VILLE D'OYE PLAGE

La ville octroie une aide financière aux jeunes ayant obtenu leur bac et poursuivant des études supérieures.

Elle s'adresse aux jeunes :

- âgés d'au plus 25 ans
- domiciliés dans la ville depuis le 1er janvier de l'année d'inscription en établissement supérieur

La demande est à faire avant le 15 décembre.



<https://www.oye-plage.fr/actualites/aide-financiere-aux-etudiants-2021-2022>

Mairie d'Oye Plage:

87 place de l'Union européenne

62215 - Oye Plage

<https://www.oye-plage.fr/>